

Fouilles de la zone d'aménagement contrôlée de la Cathédrale

D. Gemehl – INRAP

Les aménagements de la ZAC Cathédrale sont en voie d'achèvement, avec la construction de nouveaux ensembles immobiliers sur les derniers terrains libres du Bas Parvis et du Marché aux Herbes. Ils ont motivé la prescription de fouilles archéologiques limitées à l'emplacement des sous-sols des futurs bâtiments, dans un secteur encore peu exploré de la ville, entièrement détruit par les bombardements de mai 1940 et jamais rebâti. Les terrains sont situés en bas de versant de la vallée de la Somme, sur la rive sud de l'Avre, à la limite nord de l'assiette urbaine définie lors de la création de Samarobriva au début de notre ère. Ici, les couches d'occupation accumulées durant les deux premiers siècles de l'histoire d'Amiens sont situées sous le niveau de la nappe phréatique actuelle, où les conditions de conservation des matériaux périssables (bois, cuir, osier, insectes, graines etc...) sont particulièrement favorables. Considérés comme gisement exceptionnel, ces niveaux ont fait l'objet de mesures conservatoires de la part de l'État et n'ont pas été fouillés. L'épaisseur stratigraphique explorée sur les deux chantiers correspondait ainsi à la séquence illustrant l'histoire du secteur entre le IV^e s. et nos jours. Les fouilles conduites en 2006 et 2007 avaient deux objectifs principaux. Il s'agissait d'une part de suivre l'évolution d'un îlot urbain, depuis sa mise en place (intégralement conditionnée par la disparition du rempart antique) jusqu'à sa destruction en 1940, et d'autre part de reconnaître les éléments du rempart du Bas Empire éventuellement menacés par les travaux, afin d'arrêter les mesures conservatoires appropriées.

C'est en effet au Bas Empire que *Samarobriva* se rétracte derrière une fortification, se réduisant à une forteresse d'une vingtaine d'hectares. Ce *Castrum*, très mal connu aujourd'hui encore, tant sur le plan de sa datation que de sa structuration et de son occupation, utilise pour certains fronts des points forts de la structure urbaine préexistante, qui facilitent une mise en défense rapide et efficace. Au nord, l'Avre va être utilisée dans le dispositif défensif comme protection et obstacle naturels à l'avant du rempart, dont la mise en place entraîne le démantèlement des installations présentes sur les terrains réquisitionnés. Le glacis couvrant le terrain entre le mur et la rivière est attesté sur les deux chantiers.

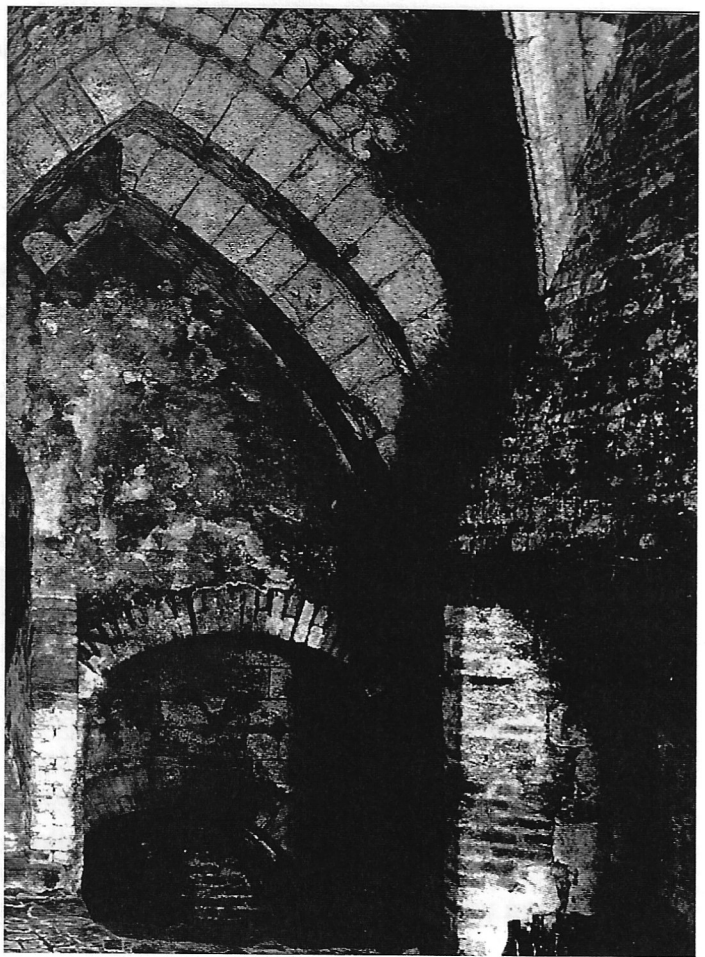
Sur le chantier du Bas Parvis, la muraille est reconnue sur cinquante mètres de long. Le plus souvent, une récupération massive des matériaux à l'époque médiévale n'a laissé que l'empreinte de la courtine sur sa fondation. Plusieurs blocs de grand appareil étaient toutefois en place, cinq d'entre eux formant le soubassement d'une tour ronde (en avancée de 1,70 m par rapport à la courtine). Il s'agit de la première attestation de tour sur la courtine (à part la tour d'angle reconnue en 1994 sur l'îlot Saint-Germain).

Côté Marché aux Herbes, la muraille, cet élément fort de la topographie urbaine du IV^e au XII^e s., était située théoriquement sous la cote de fond de fouille. C'est la nécessité d'assurer sa position exacte et son état de conservation, pour définir les mesures de protection appropriées, qui a permis son dégagement.

Contrairement à la section découverte sur le chantier précédent, le tronçon mis au jour ici consiste en massifs de maçonnerie, suivis sur 18 m de longueur, encastrés dans les fondations en grand appareil de monuments antérieurs. Le mur lui-même n'excède pas 3 m d'épaisseur. Le cœur de la maçonnerie est un blocage très compact employant des moellons et blocs récupérés dans divers édifices, et les parements sont en petit appareil classique. Côté extérieur, le rang supérieur des grands blocs de fondations sert de rang de libage (moellon employé dans les fondations) à la base du mur. Des réparations sont visibles vers le pied de mur (remplacement de blocs fracturés, parement refait).

L'intérêt de ces découvertes est multiple. Mais si les études, aujourd'hui en cours, permettront de proposer des éléments de réponses à certaines questions (notamment celle de

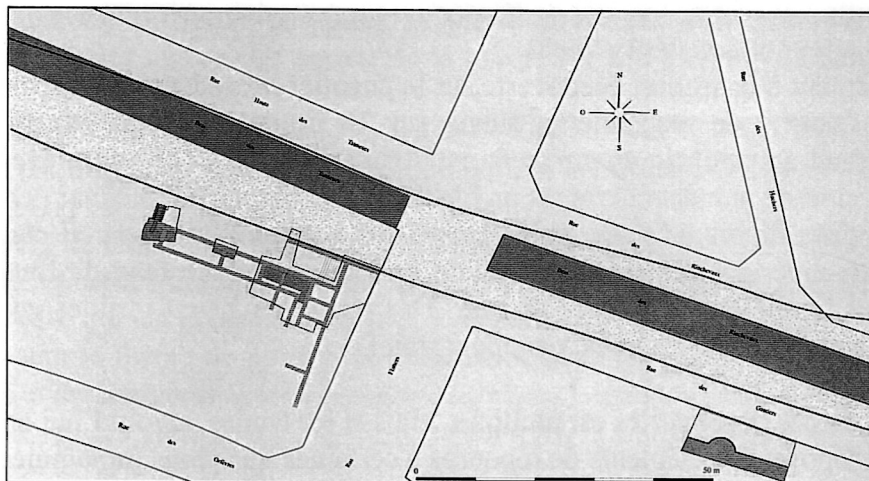
Fouille des caves médiévales (INRAP)



Cave médiévale avant la guerre 39-45



Fouille du mur romain (JDA)



Première hypothèse
du tracé du mur romain
(INRAP)

la datation de cet ouvrage, du mode et du rythme de sa construction et de son démantèlement), d'autres (anomalies de tracé, décalages d'orientation et connexion directe impossible entre les deux sections observées, aboutissement sur une porte supposée...) resteront sans réponse à défaut de fouilles véritables, plus étendues.

Sur le chantier de l'Hôtel Mercure, le dégagement des vestiges du rempart antique a eu pour effet de mettre en même temps en évidence des parties préservées de constructions monumentales du Haut Empire, insoupçonnées, qui occupaient auparavant la position. Il s'agit d'une culée de pont construit au débouché du *cardo* IV sur l'Avre, dans le prolongement et en contrebas de laquelle un quai large de 4 m suit le lit de rivière. L'ensemble est construit simultanément, vers le milieu ou la deuxième moitié du I^{er} s. De puissantes fondations en caisson et en grand appareil, réutilisées pour assoir le rempart mais contemporaines des vestiges précédents, témoignent de constructions monumentales élevées le long du quai.

Les dix siècles qui suivent la fin de l'époque romaine sont les plus mal documentés de l'histoire d'Amiens, tant par les sources écrites que par l'archéologie. Les occupations et installations possibles en dehors du *Castrum* sont particulièrement mal assurées. Or à partir de la fin du XI^e s., Amiens connaît un essor qui se traduit par le développement de vastes faubourgs, et une enceinte plus large, achevée sous Philippe Auguste, protège dès la fin du XII^e s. le quartier du fond de vallée. Les fouilles semblent confirmer que le front nord de la muraille élevée au IV^e s. n'est abandonné qu'à la fin du XII^e s. Jusqu'alors, les terrains compris entre la rivière et le rempart antique étaient restés dégagés, à l'exception d'implantations légères et temporaires, liées pour certaines à des activités spécifiques (un petit atelier temporaire de bronzier ou orfèvre installé est installé au haut Moyen Age au pied du mur, côté extérieur sur le glacis). A partir du moment où le mur disparaît, l'espace est progressivement ré-urbanisé. Les installations sont d'abord peu nombreuses et modestes, à proximité d'un cours d'eau mal contrôlé, dont les abords ne sont pas particulièrement aménagés. Les rues sont tracées plus tard (vers le XIV^e s. ? pour la rue des Gantiers) à l'emplacement approximatif de l'ancienne muraille ou de son glacis, tandis que des remblais permettent d'exhausser et assainir le terrain. Des parcelles sont ensuite définies, donnant sur la rivière d'un côté et sur les rues de l'autre. Les constructions y sont rapidement nombreuses. Le manque d'espace en surface est alors compensé par un réseau de caves extrêmement dense, étendu jusque sous les places et les rues. Dans ces caves, toutes sortes d'activités se pratiquaient (par exemple, un atelier de tannerie a été retrouvé) jusque récemment.

Le bâti qui s'est succédé sur ces terrains depuis le Moyen Age est malheureusement d'une telle densité, notamment au niveau des sous-sols, que, sauf très rares exceptions, la stratification accumulée à partir du Bas Empire a été détruite. Les recherches documentaires en cours et l'analyse du bâti ne pourront sans doute totalement pallier cette perte.